LES ATOUTS DES ADHÉRENTS FNAIM

FORMATION RÉGULIÈRE
50 CENTRES DE FORMATION
30 000 JOURS DE FORMATION PAR AN

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
FONDÉ SUR DES VALEURS FORTES :
RIGUEUR ET HONNÊTETÉ

CONNAISSANCE ET AIDE JURIDIQUE
PLUS DE 70 ANS D'EXPÉRIENCE
ET DE PROPOSITIONS
AU SERVICE DU CONSOMMATEUR

PREMIÈRE FÉDÉRATION DE L'IMMOBILIER,
LA FNAIM RASSEMBLE 13 MÉTIERS DIFFÉRENTS
ET 12 000 PROFESSIONNELS

LA FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'IMMOBILIER
ET TOUS SES ADHÉRENTS
AGISSENT POUR LE LOGEMENT

En tant que fédération nationale, la FNAIM a pour mission de défendre les professionnels de l'immobilier et leurs clients. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour informer tous les publics sur leurs droits et les évolutions de la législation.

!

Toutes les réponses à vos questions sont sur fnaim.fr.

Retrouvez sur le site également les vidéos des **programmes courts en partenariat avec France 2** sur les problématiques de l'immobilier.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter un professionnel :

www.fnaim.fr

FNAIM
AGIR POUR LE LOGEMENT

J'AI UN PROJET IMMOBILIER, QUI PEUT ME CONSEILLER ?

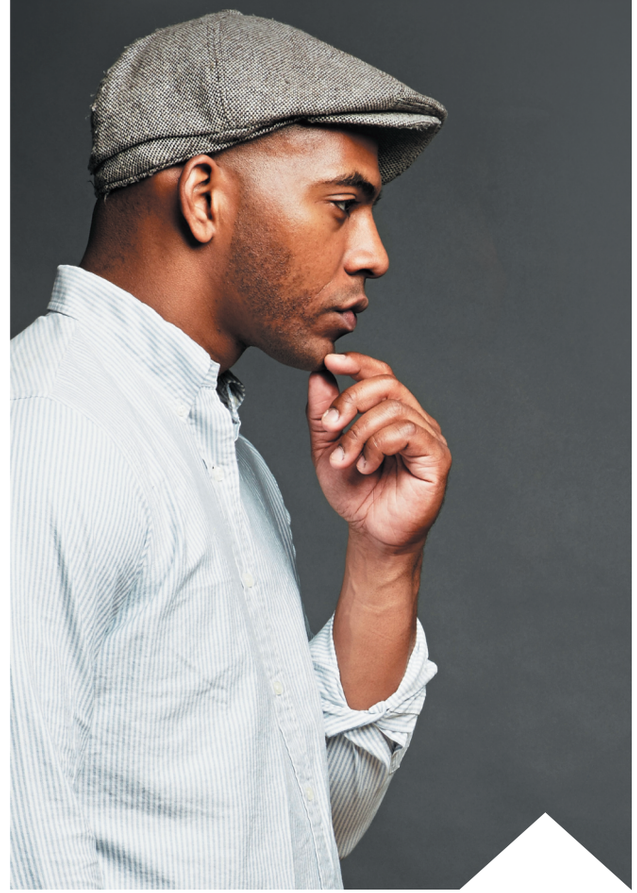

Les professionnels de l'immobilier FNAIM sont là pour vous accompagner et vous conseiller dans tous vos projets immobiliers.

FNAIM
AGIR POUR LE LOGEMENT

LES MISSIONS DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

Apporter sécurité et garantie
à ses clients pour toute transaction immobilière.

Accompagner ses clients
sur les aspects réglementaires, juridiques et techniques d'une transaction.

Être l'interlocuteur privilégié et l'intermédiaire entre les parties :
bailleur/locataire ou vendeur/acheteur.

Conseiller et aider
dans les démarches à accomplir.

Centraliser les offres du marché.

Partager ses connaissances
sur la réalité du marché local.

Définir un prix juste
en fonction de l'offre et de la demande.

LOCATION

LE RÔLE DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

VOUS CHERCHEZ UN BIEN À LOUER ?

> Le professionel de l'immobilier fait le lien avec le propriétaire.

> Il vous conseille et vous aide dans le dossier à constituer.

> Il vous présente les offres qui correspondent le mieux à votre demande.

> Il établit l'état des lieux à l'entrée et à la sortie d'un locataire.

> Il gère le loyer et les charges.

Il est important d'avoir avec soi à chaque visite un exemplaire du dossier complet.

VOUS CHERCHEZ À LOUER VOTRE BIEN ?

> Le professionel de l'immobilier **estime le niveau du loyer.**

> Il s'occupe de vous trouver un locataire.

> Il gère pour vous votre bien et vous garantit ainsi sérénité et sécurité.

> Il peut vous proposer une garantie pour vos loyers.

ACHAT OU VENTE

LE RÔLE DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

VOUS CHERCHEZ À ACHETER OU À VENDRE UN BIEN ?

> Le professionnel de l'immobilier gère toutes les relations entre acheteur et vendeur.

> Il apporte un regard extérieur et objectif pour l'estimation de votre bien.

> Il partage avec vous ses connaissances du marché et du secteur recherché.

> Il sélectionne des offres qui vous correspondent.

> Il vous accompagne tout au long de votre projet : des premières visites à la signature chez le notaire, mais aussi pour la rédaction du compromis de vente.

Le prix juste est celui qui répond au critère de l'offre et de la demande.

Vous pouvez choisir entre différents mandats : exclusif ou simple, en fonction de vos besoins. **En choisissant un mandat exclusif vous aurez un interlocuteur privilégié et investi.**

> Bénéficiez en plus de la force conjuguée des adhérents FNAIM pour faire la promotion de votre bien.